



Politique d'approvisionnement

Introduction

Keller est conscient des répercussions positives d'un approvisionnement efficace sur l'efficacité et sur le caractère éthique des activités commerciales, la prestation de services aux clients, l'avantage commercial et concurrentiel ainsi que la gestion des risques.

Objectifs de la politique

Notre Politique d'approvisionnement et sa mise en œuvre sont essentielles pour permettre à Keller de proposer des normes élevées de service à la clientèle, de devenir et demeurer leader du secteur tout en utilisant ses ressources de la manière la plus efficace, sûre et responsable.

Cette Politique d'approvisionnement est essentielle pour partager notre conception de l'approvisionnement : collaborer avec nos collègues et nos fournisseurs pour offrir le meilleur rapport qualité-prix à Keller.

Atteindre nos objectifs

Grâce à une collaboration avec des fournisseurs et des entrepreneurs dans notre chaîne d'approvisionnement, nous fournissons des biens et des services testés de manière compétitive et au meilleur prix.

Nous cherchons en permanence à adopter une vision globale du meilleur rapport qualité-prix, qui se compose de facteurs tels que la qualité commerciale et du service, l'innovation, les avantages à long terme, la gestion des risques, la santé et la sécurité de toutes les personnes concernées et la facilité des échanges.

Nous respecterons la totalité des exigences législatives dans les pays où nous exerçons nos activités.

Nous établissons des normes élevées en matière d'éthique et nous exigeons que toutes les personnes avec qui nous travaillons dans la chaîne d'approvisionnement respectent ces normes élevées. Notre Code de conduite professionnelle pour la chaîne d'approvisionnement définit nos attentes à l'égard de nos fournisseurs.

L'honnêteté, l'ouverture d'esprit, le respect et l'équité sont présents dans toutes nos relations et nous travaillons avec les personnes qui partagent et affichent ces valeurs.

Nous avons le plus grand respect pour le développement durable et nous efforçons de trouver des solutions d'approvisionnement innovantes et durables lorsque nous travaillons avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Notre objectif est de pourvoir les équipes Approvisionnement en personnel présentant un ensemble équilibré de compétences, de comportements et de capacités pour mettre en œuvre cette politique. Nous assurons la formation et le développement de notre personnel dans ce but.

Nous nous efforçons de fournir des biens, des services et des solutions de premier choix en stimulant le rendement, la conformité, l'innovation et la valeur totale tout au long de notre chaîne d'approvisionnement de bout en bout.

Nos politiques locales respecteront les principes suivants décrits ci-dessous.

Principes d'approvisionnement

Nous chercherons à intégrer les méthodes de travail suivantes afin de garantir une gestion efficace de l'approvisionnement dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement :

- a) Nous développerons les équipes d'approvisionnement dans l'ensemble de nos activités afin de mettre en place des processus et de leur fournir les autorisations déléguées et des limites d'approbation appropriées.
- b) Nous prendrons en considération les critères suivants pour nos achats :
 - Qualité : la qualité des marchandises doit correspondre aux exigences de notre entreprise.
 - Respect des délais : les achats doivent être réalisés suffisamment à l'avance afin d'éviter

- toute interruption des activités commerciales en cours.
- **Rapport coût-efficacité** : il est important d'acheter des quantités économiquement raisonnables (par ex. la quantité commandée doit être proportionnelle aux frais d'expédition et aux frais d'acquisition ; les coûts d'immobilisation inutiles sont à éviter) au meilleur prix possible et selon des conditions de paiement raisonnables.
 - **Environnement concurrentiel** : afin de maintenir un environnement concurrentiel, il est important d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution des prix du marché et il convient de maintenir une large base de fournisseurs sérieux et fiables et de les inviter à soumettre des offres régulièrement.
 - **Conformité** : toutes les demandes d'achat, offres et commandes doivent être faites par écrit afin que l'objectif de la commande puisse être compris et retracé.
- c) Nous respecterons le principe de séparation des tâches. Les achats, le contrôle des quantités et de la qualité des biens et des services livrés, la vérification des factures et la réalisation des paiements sont des tâches qui doivent être effectuées par différentes personnes. Lorsque cela n'est pas possible pour des raisons organisationnelles, des mécanismes de contrôle alternatifs doivent être mis en œuvre.
- d) Dans la mesure du possible, nous mettrons en place des bases de données d'approvisionnement au sein de nos différents départements, afin d'analyser l'évolution des volumes et des prix d'approvisionnement par catégories et articles les plus importants. Nous surveillerons, examinerons et échangerons des informations au sein du groupe pour identifier les tendances, les synergies potentielles et les autres possibilités d'amélioration.
- e) Tous les achats de systèmes de technologies de l'information doivent être conformes à la Norme relative aux achats de technologies de l'information.
- f) Les fournisseurs doivent être informés du Code de conduite professionnelle pour la chaîne d'approvisionnement et des Conditions générales de Keller au moment où ils passent une commande. Cela permet de s'assurer que les fournisseurs comprennent et s'engagent à respecter notre Code de conduite professionnelle pour la chaîne d'approvisionnement.

Portée

Cette politique s'applique à toutes les entités juridiques que Keller possède en totalité, dans lesquelles il détient une participation majoritaire ou dont il a le contrôle opérationnel global.

Gouvernance

Le Comité exécutif du Conseil d'administration de Keller Group plc assure la surveillance de cette politique.

Responsabilités

Cette politique s'applique à tous les individus qui sont membres du personnel ou qui travaillent pour le compte d'une entreprise du groupe Keller, notamment les entrepreneurs, le personnel temporaire et les intérimaires.

Informations complémentaires

- Code de conduite professionnelle
- Code de conduite professionnelle pour la chaîne d'approvisionnement
- Norme relative aux achats de technologies de l'information

Historique des modifications du document

Statut de la politique	FINAL
Date de publication	17/10/2016
Dernière version révisée et mise à jour	15/12/2023
Propriétaire de la politique	Service financier du groupe